



CHANVRE

Cannabis sativa L.
■ Cannabaceae

Le chanvre est une culture historiquement produite en Bretagne. Il a toute sa place dans les assolements en bio et participe à l'allongement et la diversification des rotations. C'est une culture de printemps annuelle, très réglementée dont le taux de THC dans les graines doit être inférieur à 0,2%. D'où l'obligation d'avoir recours à des semences certifiées et de déclarer sa parcelle auprès de l'administration avant de semer.

CALENDRIER DE PRODUCTION

J	F	M	A	M	J	Jt	A	S	O

	Déchaumage		Semis		Récolte de la paille
	Labour et fertilisation		Moisson des graines		

CONDUITE CULTURALE

• PRÉPARATION DU SOL

Privilégier les sols bien aérés, le chanvre notamment à l'implantation souffre de situations hydromorphes ou de sols tassés. Eviter les sols trop caillouteux. La réalisation d'un faux semis est conseillée afin de gérer les adventices et favoriser le réchauffement du lit de semence. Le lit de semence doit être fin. Si la préparation est trop grossière, la levée ne sera pas homogène.

• SEMIS

Le chanvre se sème entre mi-mai et fin mai, sur un sol ressuyé et réchauffé (10 à 12 °C). Le semis se fait au semoir à céréales à 2-3 cm de profondeur et une densité 45 à 50 kg/ha suivant le PMG. L'objectif de peuplement pour une récolte graine et paille se situe entre 200 et 250 pieds/m². Les variétés adaptées à la Bretagne qui permettent la double récolte sont USO 31, FEDORA 17.

VARIÉTÉS	PRÉCOCITÉ	DATE DE PLEINE FLORAISON	RENDEMENT PAILLE	RENDEMENT GRAINE	PMG
USO 31	Très précoce	20 juillet	+	++	17.16
FEDORA 17	Précoce	1er août	++	+++	15.72
FERIMON 12	Précoce	1er août	++	+++	18.68

Une fois le semis réalisé, il est fortement conseillé de rouler pour favoriser la germination des graines, niveler le sol et limiter la présence de cailloux pour la récolte.

La levée est obtenue 4 à 10 jours après semis suivant la température du sol.

Il faut environ 100°C jours entre le semis et la levée d'où l'importance de semer en sol suffisamment réchauffé pour assurer un démarrage rapide de la végétation et limiter la concurrence des adventices.

Le cycle du chanvre est conditionné essentiellement par la photopériode (durée du jour). La date de semis n'a pas d'impact sur la date de floraison et donc sur la date de récolte. Une même variété fleurira toujours au même moment quel que soit la date de semis.

• FERTILISATION

Les besoins de la plante en unité par hectare sont de l'ordre de :

N	P	K
100 u	50 u	150 u

Cette plante valorise bien les éléments nutritifs s'ils sont disponibles durant sa période de forte croissance (Juin-Juillet-Août). Suivant le précédent cultural, un apport avant le semis peut être réalisé (à hauteur de **2 à 3 T de fientes/ha** ou **15 T/ha de fumier de bovin**). Chez les éleveurs, le chanvre arrive après une prairie donc pas d'apport direct à l'implantation.

FICHE D'IDENTITÉ

• INTÉRÊT DE LA CULTURE

→ Le chanvre est une **plante nettoyante et structurante**. Sa croissance rapide va lui permettre d'étouffer les adventices et de laisser à la récolte une parcelle propre.

→ Sa **racine pivotante** lui permet d'**aller chercher en profondeur** les éléments nutritifs et l'humidité nécessaire à son développement ce qui le rend tolérant à la sécheresse et améliore la structure du sol en profondeur.

• EXIGENCES

→ **Eviter les sols hydromorphes**, le chanvre est sensible à l'asphyxie racinaire et au tassement de sol.

→ Le **pH doit être compris entre 6 et 8** pour ne pas nuire au bon développement de la plante.

→ Une **correction des sols trop acides est indispensable** en cas de pH trop faible.

• PLACE DANS LA ROTATION

→ Les **précédents** permettant les meilleurs rendements sont ceux laissant de forts reliquats : prairie, légumineuses...

→ **Attention !** En sol très bien pourvu, cette culture peut atteindre 3 mètres de haut.

→ **En règle générale cette culture est implantée après une céréale, un légume ou une culture ayant engendré un égrainage important d'adventices.** C'est un bon précédent à blé car la parcelle est en général libérée tôt. Eviter la culture de sarrasin en précédent pour ses repousses.

• TRUCS ET ASTUCES DES PRODUCTEURS

Quelques réglages ou adaptations indispensables de la moissonneuse batteuse :

→ La moissonneuse doit être protégée sous la machine (carénages, roulement, chaîne, diviseurs devant les roues...),

→ Privilégier les roues les plus hautes et les plus étroites possibles

→ Des déflecteurs peuvent être mis en place de chaque côté de l'ameneur

→ La barre de coupe doit être en état : doigts et sections neuves

→ Le contre batteur doit être relâché quasiment au maximum

→ L'agitateur de paille doit être désactivé

→ Toutes les pièces rotatives doivent être protégées

→ La vitesse du rotor doit être au maximum de 500 tours/minutes

→ Régler la ventilation pour ne pas avoir de bonnes graines qui sortent derrière la moissonneuse

Une sur-fertilisation (>150 u/N) peut entraîner des difficultés de récolte avec des pailles trop hautes (+ de 3 m) et qui présenteront des difficultés de séchage.

DÉSHERBAGE

Le désherbage mécanique peut être préjudiciable sur culture jeune. Il n'est pas conseillé.

RÉCOLTE

La date de récolte reste un compromis entre la quantité de chènevis mature et les conditions climatiques.

Critères pour évaluer la date de récolte :

- ▶ Les feuilles du bas brunissent et il n'y a quasiment plus de feuilles sur les tiges
- ▶ Le pourcentage de graine vertes doit être inférieur à 10% le jour de la récolte pour éviter tout risque d'acidité des huiles. Attention, le murissement s'accélère fortement en fin de processus.
- ▶ On voit des graines tombées au sol
- ▶ Le chanvre est toujours prêt à récolter avant le blé noir dans un secteur donné

• LA RÉCOLTE DU CHANVRE EST L'ÉTAPE LA PLUS TECHNIQUE ET LA PLUS DÉLICATE.

Elle se déroule en deux temps lorsqu'on souhaite récolter la plante entière. De mi-septembre à fin septembre, on récolte la graine (chènevis) à la moissonneuse batteuse et, 8-10 jours après, on récolte la paille (chènevotte). La fenêtre météo est souvent assez courte en Bretagne pour récolter la paille dans de bonnes conditions !

1/ Le Battage des graines

La récolte a lieu vers le 20 septembre lorsque les premières graines brunes commencent à tomber au sol. On moissonne les têtes en positionnant la barre de coupe la plus haute possible.

Une fois récoltée, la graine est souvent à 20-22 % d'humidité, et doit être séchée à basse température (40°C maximum) dans les heures qui suivent la moisson pour atteindre les 8 % d'humidité. Elle est ensuite stockée en big-bag au séchoir avant d'être échantillonnée lot par lot pour déterminer le taux d'impureté.

2/ La fauche des tiges

Les tiges sont fauchées dans la foulée avec une barre de coupe double section et laissées au sol pendant 8 à 10 jours avant d'être andainées et pressées sèches en balles rondes de 1,20 m de diamètre et d'un poids d'environ 200 Kg ceci pour le transport camion. Les andains doivent être le plus petit possible (3 m de large maxi) pour faciliter le pressage. Le pressage du chanvre est une opération délicate qui demande patience et persévérance ! Prévoir une surface 20 m² par hectare pour le stockage des balles (6 à 18 mois) dans un bâtiment aéré.

Itinéraire technique suite à la récolte :

2 cas de figure :

- ▶ Si les pailles sont récoltées, il est possible de semer une céréale d'hiver après avoir déchaumé avec un passage de cover-crop en travers.
- ▶ Si les pailles ne sont pas récoltées, elles peuvent être roulées et/ou laissées au sol tout l'hiver pour se décomposer.

VALORISATION ET DEBOUCHES :

Le chanvre offre de nombreux débouchés : la graine (chènevis) pour l'alimentation humaine et la tige (chènevotte) qui représente 30% du poids de la récolte.

Les rendements moyens en chènevis sont de l'ordre de **0.8 T/ha valorisé à 1,80€/Kg** (séchage et triage déduit) **par TERRACHANVRE via les GRENIERS BIO D'ARMORIQUE** et de **4 à 8T/ha de paille reprise par AGROCHANVRE à 130€/T.**



Poussières

- 21 % du poids**
- Valorisations diverses (énergie)

Fibre

24 % du poids

- 56 % pour les papiers spéciaux
- 29 % pour l'isolation
- 9 % pour les plastiques biosourcés
- 1 % pour le textile
- 5 % pour les autres marchés

Graine / Chènevis

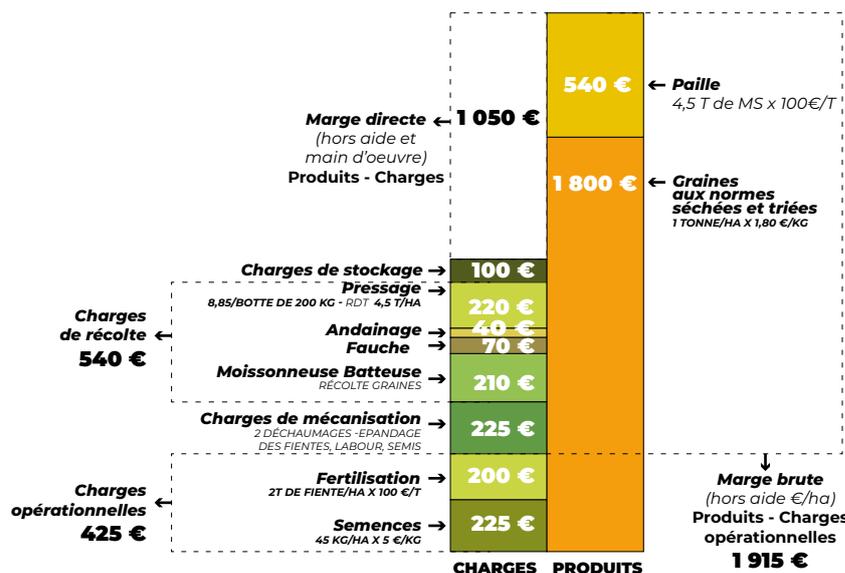
11 % du poids

- 15 % pour l'alimentation humaine dont huile
- 1 % pour la cosmétique
- 53 % pour l'oisellerie
- 28 % pour l'appât du poisson
- 3 % pour les autres marchés

Chènevotte / Granulat

44 % du poids

- 50 % pour la litière des animaux
- 14 % dans le bâtiment
- 22 % pour le paillage du jardin



Pour en savoir plus sur l'Agriculture Bio

→ Contacter le Groupement d'Agriculteurs Biologiques de votre département

▶ CÔTES D'ARMOR

GAB 22 • 02 96 74 75 65

▶ FINISTÈRE

GAB 29 • 02 98 25 80 33

▶ ILLE ET VILAINE

Agrobio 35 • 02 99 77 09 46

▶ MORBIHAN

GAB 56 • 02 97 66 32 62

Ils soutiennent la bio en Bretagne :



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale «développement agricole et rural»

